

# Règlement du concours **#BALANCE #TADANSE**

## L'univers du concours :

Nous recherchons, avant tout, des publics engagés pour lesquels le mouvement est au service de l'expression et de l'émotion.

**La vidéo doit être en lien avec le thème du concours .**

## Participants

Le concours est ouvert à tous les jeunes de 12 à 25 ans (12 ans révolus au moment de la délibération du concours soit le 19 mai 2021), débutants ou confirmés, dans les disciplines de danse Jazz, contemporaine, classique, hip-hop, street et toute démarche artistique corporelle.

Un jeune talent peut présenter plusieurs vidéos (maximum 3), d'une durée de 1 m 30 maximum, (les vidéos qui iront au-delà ne seront pas étudiées) obligatoirement en solo sur la thématique :

**« LIBERTÉ D'EXPRESSION »**

## Caractéristiques techniques de la vidéo

La vidéo peut être réalisée avec tout type de support (téléphone, caméra, go pro...) la qualité de celle-ci n'étant pas un critère de sélection.

Le candidat peut effectuer tous les montages qu'il souhaite via des sites de montages vidéo, ainsi que tous les effets vidéo imaginables.

Le jeune talent peut se filmer dans tous les décors qui l'inspire (intérieur comme extérieur).

## Tenues et accessoires

Toutes tenues et accessoires autorisés

## Support musical

Musique de votre choix, ou création personnelle.

## Modalités d'inscription

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 1<sup>er</sup> MAI 2021

Dossier complet et vidéo à envoyer à l'adresse mail suivante : [danse.emdt@emtl.fr](mailto:danse.emdt@emtl.fr)

Tous les documents doivent être joints pour valider l'inscription.

Tous dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

## Le dossier doit comporter :

- Formulaire de participation au concours signée par les candidats, ou par les parents si mineur.
- Attestation de droit à l'image signée par les candidats, ou par les parents si mineur.
- Photocopie de la pièce d'identité
- Votre vidéo envoyée via le site de transfert de fichier we transfer mentionnant **vosre nom, prénom et âge**.

Un accusé de réception vous parviendra dans les 15 jours suivant votre envoi, si ce n'est pas le cas merci de nous contacter.

## Le jury

Notre jury se compose d'artistes invités venant du monde de la danse, de la musique, de la peinture, de la photo, de la vidéo et du théâtre.

Des acteurs politiques de la région Haute-Savoie ainsi que des partenaires et commençants locaux y sont associés afin de représenter leurs communes.

## Délibérations

Le jury se réunira le mercredi 19 mai 2021 afin d'élire les trois meilleures vidéos.

## Prix et récompenses

En live sur l'instagram **@emdtthonon** et **@classeconcours** le soir de la délibération.



Shooting photos, book photos, stage de danse, bons d'achat d'articles de danse, places de spectacles et bien d'autres lots...

Exposition des photos du shooting des 3 premiers lauréats dans le forum culturel du pôle de la visite de Thonon-les-bains.